

Vous réalisez une DSN, les informations de la CRPNPAC sont indispensables et doivent être déclarées juste sous peine que votre organisme collecteur ne puisse pas recalculer les droits à retraite.

### LE BLOC 53 - MESURE DE L'ACTIVITÉ (S21.G00.53)

#### Les erreurs détectées

- Absence de jours (énuméré 38)
- Nombre de jours déclarés erronés.

#### Les informations attendues

- Un **mois complet** est un mois entièrement couvert par un contrat de travail de navigant, sans suspension d'activité, et ayant donné lieu à cotisations. Il doit être déclaré pour 30 jours.
- Un **mois incomplet** est un mois durant lequel il y a eu embauche (autre que le 1er du mois) ou rupture du contrat de travail de navigant (autre que le dernier jour du mois) et/ou suspension d'activité non rémunérée pendant une partie du mois. Le calcul se fait alors en jours calendaires, dans la limite de 30 jours.

#### Paramétrage à réaliser dans votre logiciel de paie

> Liste > Variables > DSN\_MESURE\_ACTIVITE

**Paramétrage d'une variable**

Déclaration: DSN  
Code: DSN\_MESURE\_ACTIVITE  
Intitulé: Mesure de l'activité  
Mémo: DSN2

Rubrique N4DS: S21.G00.53.002  
Type: Enuméré

Code	Intitulé	Élément	Enum.
+ 1980	DSN - Travail rémun (hrs) RG	Mont. salarial	01
+ 1981	DSN -Travail rémun (jrs) RG	Mont. salarial	01
+ 1985	DSN - Travail rémun (jrs) CRPN	Mont. salarial	01
+ 1982	DSN -Durée abs non rémun (jrs)	Mont. salarial	02

Commentaire: Valorisation des éléments " Travail Rémunéré " et " Durée l'absence non i

**Rubrique à cumuler**

Montant: DSN\_MESURE\_ACTIVITE S21.G00.53.002  
Mesure de l'activité

Code: 1985 DSN - Travail rémun (jrs) CRPN  
Caisse:  
Contrat:  
Opération: (+)  
Élément: Mont. salarial

Enuméré: 01 Travail rémunéré  
Enuméré parent:  
Unité: 38 Jour CRPNPAC

#### CRPNPAC

1. La rubrique 1985 doit être présente et valorisée dans le bulletin de salaire même si non imprimable.

#### Cas général

2. La rubrique 1980 doit être utilisée. L'unité doit être paramétrée selon le cas du salarié.

Pour plus de détails sur les valeurs à déclarer dans la fiche consigne CRPNPAC, [cliquez ici](#).

### LE BLOC 78 - BASE ASSUJETTIE (S21.G00.78)

#### Les erreurs détectées

- Code de cotisation erroné (42 au lieu de 41)
- Montant de base assujettie erroné

#### Les informations attendues

- **Code de base assujettie** : deux valeurs sont possibles :
  - 41 - CRPNPAC - Assiette soumise au taux normal (non plafonnée)
  - 42 - CRPNPAC - Assiette soumise au taux majoré (non plafonnée)
- **Montant** :
  - Assiette de cotisation non plafonnée

#### Paramétrage à réaliser dans votre logiciel de paie

> Liste > Variables > DSN\_MONTANT\_BASE\_ASSUJETTIE

**Paramétrage d'une variable**

Déclaration: DSN  
Code: DSN\_MONTANT\_BASE\_ASSUJETTIE  
Intitulé: Montant de base assujettie  
Mémo: DSN3

Rubrique N4DS: S21.G00.78.004  
Type: Enuméré

Code	Intitulé	Élément	Enuméré	Caisse
+ 4665	CRPNPAC fonds de retraite	Assiette	41	CRPNPAC

#### CRPNPAC

Une seule des trois cotisations (fonds de retraite, fonds de majoration et fonds d'assurance) doit être présente dans cette variable.

- **Élément** : Assiette
- **Enuméré** : 41

## LE BLOC 81 - COTISATION INDIVIDUELLE (S21.G00.81)

### Les erreurs détectées

- Absence de cotisations codes 096, 097 et 098 rattachées à la base assujettie 41
- Montant d'assiette erroné pour le code 098 (1PMSS au lieu du PMSS proratisé ou du salaire brut si inférieur)
- Erreur de rattachement des cotisations codes 096, 097 et 098 (rattachés aux codes 02 et 03 au lieu du code 41)
- Cotisations en deux lignes au lieu d'une (1 ligne assiette, 1 ligne montant au lieu d'une ligne regroupant toutes les informations)

### Les informations attendues

Les blocs ci-dessous (S21.G00.81.001 à S21.G00.81.004) sont attendus 3 fois pour les énumérés 096, 097 et 098 :

- **S21.G00.81.001 Code de cotisation** : 096, 097 ET 098
- **S21.G00.81.002 Identifiant Organisme de Protection Sociale** : 78542230400192 (SIRET CRPNPAC)
- **S21.G00.81.003 Montant d'assiette** :
  - Assiette de cotisations plafonnée (8 PASS maximum) pour les codes cotisations 096 et 097
  - Assiette de cotisations plafonnée (1 PASS maximum) pour le code cotisation 098
- **S21.G00.81.004 Montant de cotisation** : **montant salarial + montant patronal 096, 097 ET 098**

### Paramétrage à réaliser dans votre logiciel de paie

> Liste > Variables > DSN\_MONTANT\_ASSIETTE

### CRPNPAC

Les trois cotisations (fonds de retraite, fonds de majoration et fonds d'assurance) doivent être présentes dans cette variable.

**Elément** : Base

**Enuméré** : 096, 097, 098

Attention à bien affecter l'énuméré en fonction de la cotisation concernée.

**Enuméré parent** : 41

> Liste > Variables > DSN\_MONTANT\_REDUCTION\_EXO

### CRPNPAC

Les trois cotisations (fonds de retraite, fonds de majoration et fonds d'assurance) doivent être présentes dans cette variable.

**Elément** : Mont. Sal/Pat

**Enuméré** : 096, 097, 098

Attention à bien affecter l'énuméré en fonction de la cotisation concernée.

**Enuméré parent** : 41

### Paramétrage à réaliser dans votre logiciel de paie

> Liste > Caisses de cotisations > CRPNPAC

Caisse de cotisations - 9 CRPNPAC

Adresse DSN / DADSU Paramètres DUCS Gestion DUCS/DSN Paiement/VCPA

Code 9 Intitulé abrégé CRPNPAC Modifiée le 14/02/18

Intitulé CRPNPAC

Type CRPNPAC Correspondance 0

N° SIRET 78542230400192 N° d'affiliation

L'enregistrement de la rubrique **S21.G00.81.002 Identifiant Organisme de Protection Sociale** se fait à partir de la caisse de cotisation.

Type : CRPNPAC

N° SIRET : 785 422 304 00192

Pour plus de détails sur les valeurs attendues dans la fiche consigne CRPNPAC, [cliquez ici](#).

## LA DÉCLARATION DSN ET SON ÉDITION DE CONTRÔLE

### Contrôles à effectuer dans votre DSN depuis le module Déclarations Sociales

> Page Paie > Bloc 53

S21.G00.53 - Activité

Type	Libellé	Mesure	Unité	Libellé
01	Travail rémunéré	20.00	12	Journée
01	Travail rémunéré	30.00	38	Jour CRPNPAC

> Page Paie > Bloc 78

S21.G00.78 - Base assujettie

Code	Libellé	Montant	Identifiant techniqu...	Numéro du contrat
02	Assiette brute plafonnée	3269.00		
03	Assiette brute déplafonnée	9000.00		
07	Assiette des contributions d'Assuranc...	9000.00		
31	Eléments de cotisation Prévoyance, ...	0.00	1	
41	CRPNPAC-Assiette soumise au taux ...	9000.00		

> Page Paie > Bloc 81

41- Période du 01/07/2017 au 31/07/2017

S21.G00.79 - Composant de base assujettie

Code	Libellé	Montant
		0.00

S21.G00.81 - Cotisation individuelle

Code	Libellé	Identifiant OPS	Assiette	Cotisation	Code INSEE
096	Cotisation CRPNPAC au fonds de retr...	78542230400192	9000.00	2051.10	
097	Cotisation CRPNPAC au fonds d'assu...	78542230400192	9000.00	9.00	
098	Cotisation CRPNPAC au fonds de maj...	78542230400192	3269.00	22.22	

### Édition de contrôle des montants

> Menu Imprimer > Synthèse des montants / option CRPNPAC Bloc 81 cochée

Synthèse des montants DSN

DSN Mensuelle de juillet 2017 : 00010 - Jeu d'Essai

CRPNPAC			1	2	3				
Salarié			S21.G00.78.004-41 CRPNPAC- Assiette soumise au taux normal (non- plafonnée)	S21.G00.81.03-096 Cotisation CRPNPAC au fonds de retraite	S21.G00.81.03-097 Cotisation CRPNPAC au fonds d'assurance	S21.G00.81.03-098 Cotisation CRPNPAC au fonds de majoration	S21.G00.81.04-096 Cotisation CRPNPAC au fonds de retraite	S21.G00.81.04-097 Cotisation CRPNPAC au fonds d'assurance	S21.G00.81.04-098 Cotisation CRPNPAC au fonds de majoration
1000	CRPNPAC	Jean	9000,00	9000,00	9000,00	3269,00	2051,10	9,00	22,22
<b>Total</b>			<b>9000,00</b>	<b>9000,00</b>	<b>9000,00</b>	<b>3269,00</b>	<b>2051,10</b>	<b>9,00</b>	<b>22,22</b>

1. Assiette déplafonnée
2. Bases plafonnées
3. Montant des cotisations (taux global)